

Le MDHHS émet une ordonnance exigeant des tests pour les employés de l'agriculture et de la transformation des aliments pour protéger la santé et la sécurité des travailleurs, et de la communauté

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

3 août 2020

Contact: Lynn Sutfin, 517-241-2112

LANSING, MICH. Le directeur du ministère de la Santé et des Services sociaux du Michigan (MDHHS), Robert Gordon, a émis une [ordonnance d'urgence](#) exigeant le test COVID-19 pour les employés de l'agriculture et de la transformation des aliments. L'ordonnance fait du Michigan un leader national en matière de protection de la sécurité pour les travailleurs agricoles et les migrants face au COVID-19, s'appuyant sur les décrets du gouverneur Gretchen Whitmer qui exige la mise en place de mesures de sécurité au travail pour les plans de transformation de la viande et de la volaille et un logement sûr pour les travailleurs migrants positifs au COVID.

«Les hommes et les femmes qui travaillent dans nos champs et nos usines de transformation des aliments sont particulièrement exposés au COVID-19, et ils ont besoin et méritent d'être protégés», a déclaré Gordon. « Le présent décret aidera à réduire la propagation du COVID dans les communautés du Michigan et à réduire l'impact disproportionné de la pandémie sur les Latinos.»

Au cours des dernières semaines, 11 foyers de contamination ont été identifiés dans des fermes et des usines de transformation des aliments du Michigan. De plus, les Latinos représentent 5% de la population du Michigan mais représentent 11% des cas de COVID dans lesquels l'appartenance ethnique de l'individu est identifiée.

L'ordonnance oblige les exploitants de camps d'hébergement pour migrants à fournir le test COVID-19 comme suit:

- Test de base unique de tous les résidents âgés de 18 ans et plus.
- Test de tous les nouveaux résidents dans les 48 heures après l'arrivée, avec un logement séparé pour les nouveaux résidents pendant 14 jours et un deuxième test 10 à 14 jours après l'arrivée.
- Test de tout résident présentant des symptômes ou une exposition au virus.

Les employeurs de travailleurs migrants ou saisonniers, d'installations de transformation de la viande, de volaille et des œufs et de serres comptant plus de 20 employés sur place à la fois doivent fournir le test COVID-19 comme suit:

- Test de base unique pour tous les travailleurs.

- Test de tous les nouveaux travailleurs avant tout travail en personne.
- Test de tout travailleur présentant des symptômes ou une exposition au virus.

«Le ministère travaillera avec les employeurs et les exploitants de logements pour garantir la communication en temps opportun des données de tests et l'accès aux EPI afin qu'ensemble, nous puissions empêcher la propagation du virus», a déclaré Gordon.

« Assurer la santé et la sécurité des travailleurs essentiels de l'alimentation et de l'agriculture du Michigan est primordial pour maintenir notre chaîne d'approvisionnement alimentaire en mouvement », a déclaré Gary McDowell, directeur du ministère de l'Agriculture et du Développement rural du Michigan. « Ces travailleurs sont notre personnel de première ligne qui jouent un rôle essentiel dans l'acheminement de nos aliments de la ferme à l'assiette. »

«Il est essentiel que nous gardions nos travailleurs et leurs familles dans l'industrie alimentaire et agricole en sécurité et en bonne santé», a déclaré John Cakmakci , président de la section locale 951 des TUAC. « Je félicite les directeurs Gordon et McDowell pour leurs efforts visant à protéger la population du Michigan et notre économie. »

Les employeurs et les exploitants de logements doivent mettre au point un [plan d'](#) ici le 10 août sur la façon dont ils effectueront les tests conformément à cette ordonnance. L'achèvement des tests de base et la mise en œuvre des tests en cours sont requis au plus tard le 24 août.

Les employeurs et les exploitants de logements ont plusieurs options pour effectuer les tests requis, y compris un contrat avec un prestataire médical, un prestataire de santé au travail ou un laboratoire pour organiser un programme de tests ; demander [l'assistance de l'État](#) pour effectuer des tests ; ou en utilisant des ressources de test dans la communauté élargie. L'État fournira un soutien pour les tests aux employeurs ou aux exploitants de logements dans la mesure de ses capacités et aidera les établissements à identifier d'autres sources de de tests selon les besoins.

MDHHS a également publié un [document d'orientation](#) pour les employeurs fournissant des informations étape par étape sur la façon dont les employeurs peuvent effectuer les tests et mettant en évidence des ressources telles que le financement par subvention et la couverture d'assurance via Medicaid qui peuvent fournir un soutien financier pour les tests.

Les résidents positifs et exposés au COVID seraient tenus de s'isoler ou de mettre en quarantaine jusqu'à ce qu'ils satisfassent aux critères de retour au travail des Centers for Disease Control and Prevention. Le MDHHS établira un partenariat avec des agences d'action communautaire dans les communautés touchées afin de fournir de la nourriture, un logement et un soutien économique aux travailleurs qui perdent leur revenu en raison du dépistage.

Le non-respect de cette ordonnance peut entraîner l'émission d'une sanction pécuniaire civile sous l'autorité de la MCL 333.2262.

Les informations sur cette épidémie changent rapidement. Les dernières informations sont disponibles sur Michigan.gov/Coronavirus et CDC.gov/Coronavirus .

